

Assemblée Générale du 26 septembre 2020

Rapport moral



3, rue Émile Dorel – 69230 Saint-Genis-Laval

Sommaire

- I. Le mot des présidentes
- II. Le projet associatif
- III. Organisation interne
- IV. Éléments chiffrés
- V. Les actions réalisées et les engagements proposés
- VI. Partenaires et institutionnels

I. Le mot des présidentes

En tant que co-présidentes de l'association Accueil Enfance, nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Nous remercions les membres du Conseil d'Administration ici présents, nos partenaires et institutionnels sans lesquels l'association ne pourrait pas fonctionner.

Ce rapport moral portera comme convenu exclusivement sur l'activité de l'année civile 2019.

Les différents dossiers qui ont animés cette année 2019 vous seront présentés notamment par Sabine Muller, la directrice de la structure, ainsi que les trésoriers, Anthony et Stéphane à travers l'analyse chiffrée de l'activité.

La composition du bureau a vu une évolution puisque Mélanie MAHE, co-présidente depuis 2016 a quitté le bureau et intégré le CA. Sarah Perrin est restée co-présidente pour une ultime année afin de permettre un tuilage sur un cycle annuel complet avec les membres restants.

De nouveaux membres ont intégré le bureau :

- Hélène Bony en tant que co-présidente
- Caroline VINDRY et Fanette LE BRUN en tant que secrétaires
- Stéphane ATTAGNANT en tant que co-trésorier.

L'Association Accueil Enfance est depuis sa création, gérée par un bureau et un CA de parents bénévoles. Chaque année, un appel est lancé et cette année ne fait pas exception. Aucune compétence particulière n'est requise et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Au travers des présentations qui vont vous être faites du fonctionnement de l'association, de l'activité de la structure, de la richesse des thèmes abordés et des personnes qui composent l'association, nous espérons que vous trouverez suffisamment d'éléments pour éveiller votre intérêt et faire le choix de vous positionner en fin de réunion.

II. Le projet associatif

Il nous semble important de vous présenter ou rappeler le projet associatif qui constitue les fondements de L'Accueil Enfance.

L'Accueil Enfance a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants. Elle ambitionne de répondre à la demande des familles en offrant à tous les enfants un service d'animation diversifié et de qualité. Ceci, par le biais d'actions qui encouragent l'initiative, la responsabilité, la pratique citoyenne et l'intégration de tous.

En termes de contenu, l'Accueil Enfance propose un programme d'activités variées, attractives et valorisantes pour éviter l'ennui, qui peut être un facteur de perturbation, tout en préservant des espaces sans activités organisées.

Les actions menées par l'Accueil Enfance sont dirigées vers la population de la commune de Saint-Genis-Laval. Elles peuvent toucher également des enfants habitants dans des communes de proximité pour l'A.L.S.H.

Nos objectifs sont les suivants :

Pour les familles :

- Proposer des animations de qualité.
- Développer l'information et les relations avec les familles.
- Offrir un cadre sécurisant.
- Offrir des possibilités d'accueil souple aussi bien sur le périscolaire avec la facturation au quart d'heure.

Pour les enfants :

- Améliorer qualitativement l'accueil des enfants en veillant à aménager un cadre de vie adapté à leur rythme et âge.
- Favoriser les règles de tolérance et l'apprentissage des règles de vie en collectivité en donnant à chacun la possibilité de trouver sa place.
- Éveiller la curiosité et la compréhension des enfants avec une dimension ludique afin de favoriser l'élargissement des connaissances en mettant à leur disposition les moyens et les outils nécessaires.

Ces objectifs sont donc déclinés à travers différents projets menés par l'équipe d'animation sous la responsabilité de la directrice de la structure.

Ce paragraphe est donc à mettre en lien avec le rapport d'activité présenté ce jour par notre directrice Sabine MULLER.

III. Organisation interne

Le fonctionnement de l'association se caractérise par le mode opératoire suivant :

Le bureau de l'association et l'ensemble du Conseil d'Administration (CA) au sein duquel certains membres constituent le bureau.

Le bureau se réunit à un rythme régulier, environ toutes les 6 semaines, et à chaque fois que la présidence de l'association le juge nécessaire.

Le bureau a pour mission d'anticiper les problématiques internes et engager un travail de réflexion, il fait part ensuite du fruit de ses travaux à l'ensemble du CA habilité à statuer.

Les personnes qui composent les membres de l'Association :

Le Conseil d'Administration

Les bénévoles et les institutionnels

Le bureau

Présidentes : Sarah PERRIN et Hélène BONY

Trésoriers: Anthony DELBARRE et Stéphane ATTAGNAT

Secrétaires: Christelle REVEL, Fanette LEBRUN et Caroline VIGNY

Chargées de Communication : Séverine PARIS et Corinne Le ROUSSEAU

Pour rappel, le prochain Conseil d'administration, qui aura lieu le 28 septembre 2020, sera l'occasion pour les bénévoles déjà présents de confirmer leur réengagement, et aussi, comme vous l'avez compris, d'accueillir les nouveaux bénévoles qui souhaitent contribuer au fonctionnement de l'Accueil Enfance.

Pour information, ci-joint la liste des bénévoles sortants :

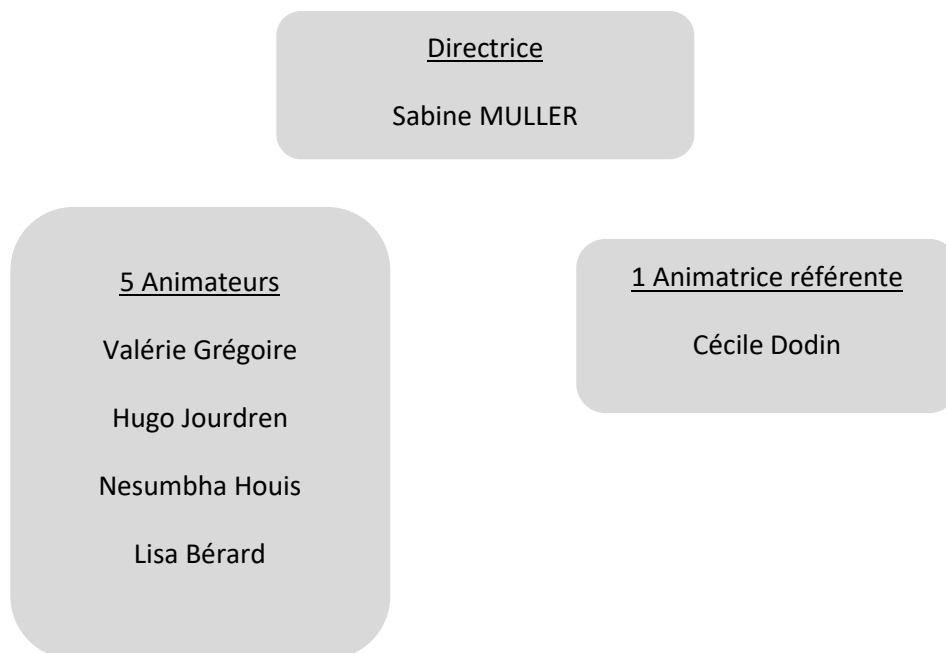
Sarah PERRIN Co-présidente

Christelle REVEL Secrétaire

Les salariés de la structure:

Le personnel de l'Accueil Enfance est stable au regard de l'activité des métiers de l'animation.

Nous totalisons une ancienneté moyenne de 7 ans. L'équipe se compose ainsi :



Les adhérents:

Leur adhésion ainsi que leur fidélité sont pour la structure très importantes. L'adhésion à l'association est individuelle et obligatoire pour bénéficier des prestations. L'adhérent a des droits, mais a aussi des devoirs notamment celui de respecter le règlement intérieur de l'association qui fixe les règles en matière :

- D'horaires
- D'adhésion à l'association
- Des réservations et de respect de la fréquentation
- De paiement des actes facturés
- D'information quant aux absences des enfants
- Sécurité (accueil et départ des enfants)

L'accueil enfance ayant une activité d'accueil de loisirs et périscolaire, elle relève de la réglementation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, ainsi que d'un agrément de la PMI, et de la réglementation CAF.

Iv – Éléments chiffrés

L'association compte 187 familles adhérentes.

Elle a accueilli 254 enfants pour l'année 2019.

	0-5 ans	6-8 ans	9-10 ans
Nb inscrits différents	113	126	41

Pour rappel, la capacité d'accueil est de :

- 60 enfants sur le temps périscolaire
- 24 enfants en accueil de loisirs

V — Les actions réalisées et les engagements proposés

a) Les actions réalisées

Comme chaque année, nous avons porté une attention particulière au mode opératoire des inscriptions ainsi que dans l'analyse des fréquentations afin de permettre d'atteindre un meilleur taux d'occupation de la structure.

Nous avons également soigné les budgets portés à certains postes : activités, le matériel et restauration y compris les goûters.

b) Les engagements proposés.

Pour le périscolaire, nous continuerons de privilégier l'accueil des maternelles, mais dans le respect d'une cohérence globale (accueil des fratries y compris des classes scolaires du primaire)

Pour les TAP, nous continuerons notre engagement au côté de la mairie.

Nous continuerons de maintenir dans la mesure du possible, un « accueil d'urgence » afin de permettre les gardes occasionnelles. Ce nombre de places sera limité bien sûr, mais vous pourrez appeler prendre contact avec les personnes de la structure pour vous informer des disponibilités.

Pour l'accueil de loisirs, nous continuons le travail réalisé au cours des dernières années et soutenons les équipes financières, la réalisation des projets proposés par la direction de l'accueil enfance. Nous

continuerons à soutenir ces initiatives. L'Accueil Enfance a besoin de se réinventer comme toute autre structure afin de maintenir son dynamisme et son attrait pour les enfants.

Professionnalisation des équipes d'animations : nous menons depuis 2 ans déjà des séances d'analyse de la pratique avec nos équipes d'animation et un intervenant extérieur, comme avec la direction.

VI — Les partenaires et institutionnels

Nos partenaires institutionnels, dont la mairie et la CAF, sont indispensables à la vie de l'association.

Notre activité s'inscrit dans le cadre d'un service de l'animation que nous souhaitons différencier des structures classiques de garde. Cet appui financier répond à un besoin de service que nous savons grandissant. De + en + de parents ont besoins de mode de garde. Notre objectif est d'entendre et de porter vos attentes auprès des institutionnels.

Conclusion :

Nous terminerons ce rapport moral en remerciant notre directrice et tout le personnel de l'Accueil Enfance qui œuvre au développement et à la bonne marche de la structure tout au long de l'année, aux bénévoles, et au personnel ici présent qui encadre vos enfants ce jour. Durant ces nombreuses années, Mélanie et Sarah se sont impliquées pour l'Accueil Enfance. Les actions qu'elles ont conjointement mises en place et l'esprit de partage, d'échange et de convivialité qu'elles ont su insuffler ont été pour l'Association et pour chacun d'entre nous précieux et inspirants. Pour tout cela, nous leur adressons aujourd'hui un grand MERCI!!

Nous nous tenons à votre disposition en fin de réunion.